

PROCESSUS

DES ATELIERS CITOYENS DEPARTEMENTAUX

Les Ateliers Citoyens ont pour objet d'aborder collectivement une politique publique départementale.

La démarche des Ateliers Citoyens se présente en 7 étapes :

Etape 1 : Un appel à contributions adressé aux habitants, citoyens et partenaires du Nord

Il s'agit, en amont de la démarche, de solliciter des témoignages, expériences, réflexions, en vue de recueillir de la matière pour définir les thèmes et questionnements à traiter dans les Ateliers Citoyens de coproduction qui seront mis en place.

Etape 2 : Le Forum de lancement

Cette séance permet de poser le cadre de la démarche, de restituer la synthèse des contributions, de présenter les thèmes et le calendrier des Ateliers Citoyens de coproduction et de recueillir les inscriptions à ces différents Ateliers.

Etape 3 : Les Ateliers Citoyens de coproduction

Ils seront organisés au sein des différents arrondissements du Département. Chacun de ces Ateliers de coproduction sera consacré à plusieurs thèmes, soit pour traiter une question de fond, soit pour bâtir un projet opérationnel. Les thèmes de travail seront choisis à partir de l'analyse des contributions et des travaux en cours. Ces Ateliers de coproduction auront pour mission d'aboutir à une production utilisable pour constituer un ensemble de réflexions collectives et de propositions qui vont enrichir et structurer la future politique publique.

Etape 4 : Le Forum départemental de synthèse

Cette deuxième édition du Forum départemental aura pour objet d'effectuer une restitution, un croisement et une mise en perspective et en débat de ce qui sera issu des différents Ateliers de coproduction. Ce Forum devra aboutir à une synthèse intermédiaire de toutes les productions.

Etape 5 : La préparation d'un rapport d'orientations

Le fruit du travail de coproduction issu des Ateliers Citoyens et du Forum de synthèse permet de constituer un rapport d'orientations. Ce rapport d'orientations sera versé à la connaissance des élus du Conseil Général pour une préparation collective d'une Délibération enrichie de l'apport des différentes Commissions thématiques concernées.

Etape 6 : L'adoption par le Conseil Général du Nord de la politique

Etape 7 : Des restitutions publiques de la politique adoptée

Suite à l'adoption de la politique départementale, des réunions publiques seront organisées pour en donner une publicité large, présenter son contenu et discuter des modalités concrètes de sa mise en œuvre.